



Feu d'habitats précaires au centre d'un espace naturel à proximité d'habitations et d'entreprises.

Mots clefs : Feu - habitats précaires - espaces naturels - CCF – ordre de repli – Autoprotection - Organes spécifiques de sécurité - EPI – Fonction détresse Antares - Analyse des risques

Rappel sommaire des faits

Cadre espace-temps et contexte : Printemps 2019, en avant-saison feux de forêts (FdF).

- **Météo :** Temps sec et ensoleillé, fort vent sur zone avec des rafales à 95 Km/h.
- **Environnement :** Habitats précaires au centre d'un espace naturel, à proximité d'habitations, d'entreprises et d'un aéroport international.
- **Circonstances :** Intervention des services d'incendie et de secours dans une zone connue pour feu d'habitats précaires.

Résumé des faits :

Lors d'une intervention pour feu d'habitats précaires, un CCF est engagé dans le cadre d'un groupe constitué au fond d'une zone entourée de talus avec un accès unique serti de chicanes en blocs de pierre. Alors que l'incendie se développe et se rapproche rapidement, un ordre de repli est donné. Le conducteur cherchant à évacuer la zone, le véhicule se retrouve totalement dans la fumée et le CCF heurte un obstacle. L'autoprotection est activée mais pas le dispositif d'air respirable. Un message d'urgence est délivré par radio mais n'est pas acquitté. Le bouton rouge d'appel de détresse ANTARES n'est pas actionné. Le personnel évacue alors l'engin tandis que les flammes atteignent le véhicule. L'équipage parvient tant bien que mal à regagner une zone sécurisée et est pris en compte par le chef de détachement.

Illustrations



Conséquences

Bilan humain

Interne : Les deux membres de l'équipage n'ont pas été blessés. Néanmoins, le bilan de l'intervention s'établit à 10 intervenants blessés légèrement parmi lesquels 7 ont été transportés en structure hospitalière.

Externe : 100 personnes mises en sécurité, une dizaine d'habitations menacées, ainsi que deux entreprises, l'une de 7000m² et l'autre de 20 000m².

Bilan matériel

Interne au service : 1 CCFS totalement brûlé et hors-service. Coût estimatif de remplacement 495 k€ dont 15 k€ de matériels d'incendie et de radiocommunication.

Extérieur au service : Deux entreprises ont été préservées de l'incendie, avec au jour du sinistre une valeur de stock de 4,5M€, 100 personnes au total travaillent sur ces 2 sites industriels.

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) : Exposition directe du personnel et des engins engagés à un effet thermique intense dû à la combinaison d'incendies de véhicules, d'habitations précaires, d'espaces naturels, d'explosions de gaz et de volutes de fumées toxiques, le tout en présence d'un fort vent. Le groupe d'intervention a été littéralement pris au piège à l'intérieur du camp.

Facteurs		
Domaines	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaction individuelle inappropriée face au changement brutal de situation ; ➤ Une « sortie en force » du véhicule non préparée ; ➤ Maîtrise incomplète des « organes spécifiques de sécurité » de l'engin liée à l'absence d'appropriation des pratiques et du maintien des acquis-réflexes ; ➤ Absence d'utilisation de la « fonction de détresse Antares » ; ➤ Engagement d'une « extraction-fuite » depuis l'engin inappropriée et très dangereuse. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible distance à parcourir entre le véhicule immobilisé, en flamme et la sortie du camp au rond-point (photo supra).
Organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absences de coordination, de vérification par la chaîne de commandement de l'organisation de « l'ordre de repli ». 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Zone d'intervention connue ; ➤ Montée en puissance rapide du dispositif opérationnel ; ➤ Soutien sanitaire opérationnel (SSO) activé rapidement.
Techniques		
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditions météorologiques sévères, absence de pluies depuis plusieurs jours (température, humidité, et vent violent rafales à 95 Km/h). ➤ Zone doublement encombrée par de la végétation et par des carcasses de véhicules ; ➤ Accès unique par des chicanes parsemées de blocs de pierre à partir d'un rond-point ; ➤ Présence humaine importante. 	

Réactions immédiates

- Rappels sur la marche générale des opérations (MGO), la chaîne de commandement et sur la doctrine opérationnelle relative aux feux de forêts et d'espaces naturels combustibles ;
- Rappels sur les bonnes pratiques relatives à la sécurité individuelle et collective, utilisation optimum des « organes spécifiques de sécurité » du véhicule, de la « fonction de détresse Antares », ainsi que du port systématique des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à la situation opérationnelle ;
- Étude au regard du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), de la capacité d'ajustement des plans pluriannuels d'équipements des SDIS soumis à ce type de risques.

Mesures de prévention

Recommandations de portée nationale :

- **Doctrine :**
 - Intégrer la notion « d'ordre de repli » d'un groupe de véhicules, dans le projet de guide de doctrine opérationnelle relatif aux feux de forêts et d'espaces naturels combustibles ;
 - Généraliser dans chaque département, soumis aux risques d'incendie de forêts et d'espaces naturels combustibles, un ordre d'opération spécifique à ce type d'activités.
- **Analyse et gestion des risques :** Intégrer dans l'ordre d'opération national relatif aux feux de forêts et espaces naturels combustibles, les schémas des bonnes pratiques enseignées lors de la spécialisation FdF et portant notamment sur la « sécurité individuelle et collective », ainsi que sur l'utilisation des « organes spécifiques de sécurité » et de la procédure d'utilisation de la « fonction de détresse Antares », compléter dans la partie relative au soutien sanitaire (SOUSAN) notamment lorsque la situation opérationnelle l'exige, la capacité d'effectuer des contrôles de carboxyhémoglobine (HbCo) ;
- **Équipements :**
 - Porter systématiquement et de manière homogène les équipements de protection individuelle (EPI) durant les phases de lutte active ;
 - Tester l'efficacité de caméras thermiques sur l'avant et l'arrière de véhicule CCF avec monitoring depuis la cabine de l'engin.

Recommandations de portée départementale :

- Rappeler lors des formations de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA) à l'ensemble de la chaîne de commandement et des chefs d'agrès les procédures de détresse Antares et d'appel d'urgence ;
- Rappeler aussi systématiquement auprès des intervenants, l'emploi des équipements de protections individuelles et collectives dont notamment l'autoprotection et l'air-respirable en cabine, le port du masque-de-fuite et du poncho de survie ;
- Sensibiliser les intervenants aux risques et dangers d'opérer intempestivement depuis un véhicule une « extraction-fuite » non-anticipée, désordonnée et sans équipement individuel de protection.

